



# Coop de solidarité santé

## DU SUD DE LOTBINIÈRE

APPELS D'OFFRES POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN MENAGER

DE LA COOP SANTE POUR 2020-2021 ET 2022

475, RUE PRINCIPALE, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

### **1. ESPACES COMMUNS PHARMACIE ET COOP SANTE**

- **Vadrouiller tous les jours en hiver et au besoin pour les autres saisons (au minimum une fois par semaine)**  
  
Le plancher du vestibules  
Le plancher de la toilette commune à l'entrée de l'édifice;
- **.Faire le ménage de la salle commune une fois par semaine et des toilettes de la salle commune deux fois par semaine ou au besoin (toilette, lavabo, planchers, etc.)**
- **. Nettoyer la toilette commune à l'entrée de l'édifice deux fois par semaine minimum ou au besoin (toilette, lavabo, table à langer, etc.);**
- **. Nettoyer les vitres intérieures et extérieures de l'entrée de l'édifice (vestibule) àu minimum une fois semaine ou plus au besoin;**
- **. Nettoyer toutes les vitres extérieures de la bâisse au minimum 2 fois l'an, à l'automne et au printemps, et plus si besoin.**

## **2. BUREAU DE LA COOP SANTE**

- Vadrouiller le plancher en céramique de la réception tous les jours en hiver et au besoin pour les autres saisons (au minimum une fois semaine)
- Vadrouiller tous les jours en hiver et au besoin pour les autres saisons le plancher de la salle d'attente et le passage menant aux bureaux (au minimum une fois semaine);
- Nettoyer la toilette deux fois par semaine minimum, et plus au besoin (toilette, lavabo, etc);
- Ménage de tous les autres espaces et bureaux une fois par semaine (épouseter, laver les portes si doigt ou tout autre);
- Vadrouiller le plancher des bureaux au besoin( au minimum une fois semaine);
- Vider les vidanges une fois semaine minimum, ou plus selon le besoin et les mettre au chemin 1 fois aux deux semaines;
- Vider les bacs de récupération une fois semaine minimum, ou plus selon le besoin et les mettre au chemin 1 fois aux deux semaines.

**La Clinique médicale se doit d'être d'une propreté impeccable en tout temps;**

**LES FORMULAIRES POUR FAIRE LA SOUMISSION SONT A LA RECEPTION DE LA COOP**

**Les soumissions devront être recues à la Coop, au 473, rue Principale,  
Saint-Patrice-de-Beaurivage G0S1B0**

**avant le 20 octobre 2019 à 16 h30**

**La Direction**